**Procès-verbal de séance**

**Conseil municipal du 27 Janvier 2022**

Présents : Charles SCHIETTEKATTE, Daniel DE BUE, Jean Claude PIEUCHOT, Michel BOILOT, Daniel REYNAUD, Sylvie DURANTEL, Florence LATALLERIE

Absent : J-Louis BENAY

Absents excusés : Patricia GAUVIN (procuration à Daniel REYNAUD)

M-Noëlle NONY (procuration à Daniel DEBUE)

1) Poste de secrétaire de mairie

Actuellement le service de remplacement du centre de gestion est utilisé pour 5 heures par semaine.

Madame Bernard en poste à la mairie d’Enghien les Bains a demandé sa mutation pour Saint Gal. Agent administratif de 1ère classe, elle sera reprise aux mêmes grade et échelon. Le conseil décide d’ouvrir un poste d’agent administratif de 1ère classe à 21 heures par semaine.

Daniel DEBUE propose d’établir un tableau des effectifs qui pourra être utilisé à l’avenir en cas de besoin. Ce tableau approuvé par le conseil est le suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Poste** | **Temps de travail** | **Observations** | |
| Agent administratif 1ère classe | 21h |  |  |
| Agent administratif 2ème classe | 21h | Poste non pourvu | |
| Adjoint technique 2ème classe | 32,5h |  |  |

2) Arrêt de travail de l’employé communal

Accidenté (hors du cadre accident du travail) David THORE est en arrêt maladie pour une durée prévisible de 3 mois à compter du 1er Janvier.

En son absence, le conseil décide de confier le broyage des haies à l’entreprise DURANTEL.

3) Bar restaurant

Le permis de construire est déposé, en cours d’instruction.

Une étude de sol doit être réalisée avant les travaux d’extension.

L’assainissement n’est pas prévu dans les travaux. J-C PIEUCHOT propose de faire un programme nouveau pour le raccordement conjoint du restaurant et de l’immeuble COUDOUR avec demandes de subvention 2023

Concernant le planning les deux terrasses sont prioritaires, à réaliser avant la saison touristique.

Le département subventionne en 2022, la rénovation des restaurants à hauteur de 30% des travaux HT (plafonnés à la somme de 150 000€). Le conseil décide de faire cette demande.

4) Immeuble COUDOUR

Daniel REYNAUD attire l’attention du Conseil sur le fait qu’il se dégrade. Le rénover devient une urgence. Sylvie DURANTEL souhaite que tous les projets soient listés et un ordre de priorité défini. Plusieurs pistes sont proposées : maison des artisans, immeuble locatif. La décision est renvoyée au prochain Conseil

5) Motion Fonds Européens

La région a décidé de les gérer à l’échelon départemental ce qui prive le SMADC de son pouvoir de décision sur notre territoire. La motion (en pièce jointe) proposée par le SMADC est adoptée à l’unanimité.

6)Questions diverses

Décision de demander des devis pour le curage des fossés et l’élagage de deux tilleuls (Bourg et Chaux).

Sylvie DURANTEL demande que le ruisseau (bas du bourg) soit nettoyé et la buse remise en état.

Antenne TDF proche de Chanvier : trois personnes déplorent de ne pas avoir été avisées de sa construction.

Plan Avenir Montagne : compte tenu des délais trop courts, la commune ne peut pas avoir de projet prêt pour le 28 Février 2022

Eclairage public Fréchignaux : A revoir après modification de la voie communale dans le village.